



La Commune



Ministère de la Culture : Vente des bijoux de famille

La privatisation est en marche en Grèce ... comme en France. La loi Macron doit permettre la cession par l'Etat de 5 à 10 milliards d'actifs d'ici à 2016 tandis que le ministère des Finances, via son agence France Domaine, encourage les différents ministères, Affaires Etrangères, Justice, Défense, aujourd'hui Culture à se débarrasser de leurs immeubles parisiens, à dégraisser leurs effectifs et à délocaliser ce qui reste de leurs services en louant ou en achetant en « banlieue ». Exemple ci-dessous : le ministère de la Culture.

Réforme de l'Etat, et austérité servent de justifications alors qu'il ne s'agit que de spéculation immobilière au profit de promoteurs amis.

L'affaire n'a pas commencé hier puisque, comme le rappelle *Le Figaro* du 6 août 2015, dès 2006, l'hôtel Kinski situé rue Saint Dominique, « estimé à 70 millions », où se trouvait la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles, avait été vendu 28 millions d'euros, la même somme que les hôtels de Vigny-Croisilles, où siégeait la Médiathèque du Patrimoine, « eux aussi bradés... alors qu'ils étaient estimés 50 millions d'euros ». La culbute a de quoi faire baver ceux qui n'ont pas été encore servis : en 2013, les 4000 m² des hôtels Vigny-Croisilles transformés en luxueux appartements se vendaient 15 000 à 20 000 euros le m², soit un total situé entre 60 et 80 millions d'euros ..

.Aujourd'hui, le gouvernement Hollande-Valls continue et veut vendre à vil prix les derniers ensembles immobiliers du ministère, idéalement situés pour offrir aux spéculateurs le meilleur des rendements : l'hôtel dit des Bons Enfants, implanté rue du Faubourg Saint Honoré, un immeuble rue des Pyramides et ... le quadrilatère Rohan-Soubise, dans le Marais, siège des Archives nationales.

Afin de faire reculer les casseurs du service public, une intersyndicale s'est constituée au ministère de la Culture et a lancé en juin une pétition dont nous publions ci-contre de larges extraits et que nous vous invitons à signer.

**Isabelle Foucher,
28 août 2015**

CGT SUD UNSA

NON À LA DÉLOCALISATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Lettre-Pétition à l'attention du Premier ministre

Monsieur le Premier ministre,

Nous, soussignés, usagers, professionnels, créateurs, personnels des services et établissements du ministère de la culture, tenons à vous exprimer nos plus vives inquiétudes et notre opposition résolue au projet de délocalisation de plusieurs milliers d'agents des services de l'administration centrale que préparent conjointement le ministère de la culture et le Conseil de l'Immobilier de l'État. Ce projet devrait vous être présenté en septembre prochain.. (...)

C'est avec solennité que nous attirons votre attention sur la nocivité de ce projet immobilier qui ne vise qu'à faire des économies de bouts de chandelles en sacrifiant un ministère pourtant au cœur de la démocratie et de son exercice. Nous vous rappelons qu'à l'heure où beaucoup d'hommes politiques ont systématiquement à la bouche les mots de valeurs républicaines, le ministère de la culture dont de nombreuses institutions sont nées avec la Révolution française est l'expression même de cette tradition républicaine. Défendre le ministère de la culture dans toutes ses acceptions, c'est défendre la République et ses valeurs. (...)

Nous exigeons l'abandon de ce projet désastreux de délocalisation qui ne tient pas compte des réalités et des besoins du ministère de la culture. (...) Nous refusons que le ministère de la culture soit sacrifié sur l'autel de la spéculation immobilière. Nous refusons toute nouvelle dégradation de nos conditions de vie et de travail, nous refusons toute nouvelle suppression d'emploi, nous refusons les arbitrages dogmatiques et purement comptables de France Domaine et du Conseil de l'Immobilier de l'Etat.

Nous demandons une solution viable et pérenne pour nos collègues de la Direction Générale de la Création Artistique menacés par une prochaine fin de bail (...)

Enfin, nous exigeons l'ouverture d'une vraie réflexion concertée sur le devenir des Archives et combattons de pied ferme toute tentative d'amputation de leurs surfaces. Il en va de la mission des Archives nationales qui n'est autre que la sauvegarde de la mémoire de ce pays.

Paris, le 21 juillet 2015

Signatures de soutien à retourner à la CGT-Archives par :

- courrier postal : CGT-Archives, 56, rue des Franc-bourgeois 75003 PARIS
- télécopie : 01 40 27 63 66
- courriel : cgt.archives@culture.gouv.fr

Modifié le jeudi 03 septembre 2015

Voir aussi dans la catégorie Services publics



Hôpitaux : Vers le Tous ensemble

Depuis 18 mois, les hôpitaux et, en particulier, l'AP-HP 1 sont le théâtre de grèves, de rassemblements dans les services, de délégations centrales ou locales au siège de l'AP-HP. Les... »



Motion adoptée à l'hôpital Broca

Cette motion a été adoptée à l'hôpital Broca de Paris lors d'une assemblée générale du personnel, avec les syndicats CGT et FO. »



Hôpitaux : de la tension à la rupture

La furie « réformatrice » du gouvernement et de sa direction de l'AP-HP détruit la vie des personnels, des médecins et des patients. L'annonce du suicide de cinq infirmières, ces derniers... »

La « silver économie » : Un cheval de Troie contre la Santé publique – Hôpitaux en détresse Depuis plusieurs mois , nous tâchons de suivre au plus près la situation explosive qui se... >>



Hôpitaux en danger !

Faisant suite aux articles publiés dans les derniers numéros de La Commune à propos des G.H.T (Groupements de Territoire et de Santé) résultant de la loi Touraine, il est important de livrer... >>



Les hôpitaux au bord de l'explosion

Au moment où la classe ouvrière française est vent debout contre la destruction du Code du travail, le gouvernement - courroie de transmission des institutions capitalistes européennes - continue... >>